Jeune Genevois
Octobre 2020

Jeunes Libéraux-Radicaux
Genève

Davit Ghukasyan
Président

Comité 2020-2021

Un esprit entrepreneurial dans un engagement politique

Hristina Stoyanova
Vice-présidente

Joé Fivaz
Trésorier

Vincenzo Ceccon
Vice-président

Eloi Guimtrandy
Responsable événementiel

Ivan Arnautov
Rédacteur en chef

Aude Echard
Secrétaire

Une mobilité douce beaucoup trop dure !

Circulation et infrastructure routière

Par

Ivan Arnautov

En vue des nouvelles tendances en lien avec la mobilité douce, ainsi qu'en prenant en compte des discussions animées autour des derniers changements du tissu routier, accompagnées de la suppression des places de parking dans plusieurs endroits de notre canton, la situation actuelle mérite d'être analysée. Le présent article est consacré à l'évaluation de ces nouveaux aménagements et à l'analyse de la conjoncture actuelle.

Les derniers événements ont en effet engendré de grands débats animés dans notre société. La replanification des voies de circulation, soutenue et promulguée par la gauche, semble pourtant aller à l'encontre des besoins d'une bonne partie de la population.

Le manque de participation d'une partie suffisante de l'électorat préoccupé par ce problème a illustré une divergence entre la réelle vision de la société sur l'importance de la conservation des axes routiers traditionnellement attribués aux voitures, ainsi que des espaces prévus pour les parkings.

Ces changements ont déjà donné leurs résultats, malheureusement négatifs. En raison du déséquilibre naturel entre le nombre des cyclistes et celui des conducteurs, les voies destinées aux cyclistes sont très peu utilisées, alors que la suppression des voies de circulation pour les voitures crée de nouvelles perturbations du trafic que nous avons l'occasion d'observer tous les jours.

Afin de supprimer les derniers doutes sur les effets obtenus, il suffirait d'observer la circulation autour de la rade ou pour ne pas s'arrêter aux exemples classiques, il pourrait être marquant de voir la nouvelle planification de la route de Ferney au Grand-Saconnex illustrant l'apothéose de l'absurdité. En essayant de bricoler, les responsables ont modifié le tissu routier de telle sorte qu'un axe stratégique de notre canton, en plus de troubles permanents de circulation, est devenu complètement illogique et dangereux. Les deux exemples cités ne peuvent bien sûr pas transmettre tout l'embarras de notre quotidien mais relatent déjà une belle image de la réalité.

Pour en venir aux nouvelles suppressions des places de parking, la seule réponse qui s'en dégage est la volonté des autorités de réduire le nombre des conducteurs par une démarche contraignante envers les citoyens concernés. Ce scénario semble s'écarter complètement du respect d'autrui sur lequel est basé notre société.

Le résultat de cette nouvelle politique mal réfléchie va en effet à l'encontre du bon sens. Au lieu de construire de nouvelles routes, les autorités suppriment celles qui étaient déjà présentes. La tendance actuelle privilégie en effet la suppression à la création de nouvelles opportunités.

Etant donné que la Suisse est le premier pays dans le classement d'indice de performance environnementale de 2018, l'excitation autour de la thématique de pollution paraît encore plus étrange. Cet article n'a pas pour objectif de s'opposer à la réduction des émissions mais illustre simplement le fait que de mauvais instruments sont proposés pour l'atteinte des objectifs fixés.

La politique de restriction va de même à l'encontre de la liberté de déplacement. En privant une part considérable de la population de leur moyen principal de déplacement, les coupables violent cette liberté centrale.

En s'écartant des besoins privés, nous pouvons voir que la plupart des services de livraison sont particulièrement touchés. La réduction des voies de circulation et la suppression des places de parking affectent catastrophiquement la durée de livraison. Il est de même douteux de reconnaitre le bénéfice de **l'installation d'une infrastructure villageoise dans une ville internationale**.

La création d'embouteillages ne favorise en aucun cas la politique verte car au lieu de permettre aux conducteurs d'accéder et de quitter le centre plus vite, **les auteurs de ces modifications garantissent une occupation permanente des axes routiers centraux et donc une pollution permanente du centre-ville**.

Les aménagement actuels illustrent le partage au sein de notre société qui malgré un niveau de vie élevé à Genève a tendance à croitre de plus en plus. Cette tendance inquiétante créée par des slogans et des objectifs politiques déplacés nous pousse à nous questionner sur les conséquences de ce partage.

Finalement, en prenant en compte les particularités climatiques de la région lémanique avec des précipitations fréquentes en automne et en hiver, il est visible que l'utilisation des vélos est réduite considérablement durant ces périodes.

La situation actuelle est largement discutée dans la société mais cependant peu représentée dans les médias, alors qu'une partie considérable de la population est touchée.

La question de la rationalité des nouveaux aménagements reste donc centrale car les nouvelles modifications pénalisent une partie importante des habitants du canton sans oublier les autres acteurs impliqués dans la circulation à Genève.

En effet, nous pouvons voir aujourd'hui que la forte implication de la gauche dans les dernières votations, ainsi que l'absence d'une représentation nécessaire des intérêts des conducteurs font que la situation actuelle doit être repensée et revue afin de trouver une solution acceptable. Pour cela, il est impératif de prendre en compte les besoins de toutes les parties de notre société.

Une flèche dans la mauvaise cible

« Entreprises responsables »

Par
Davit Ghukasyan
Ivan Arnautov

La campagne actuelle organisée autour du sujet de la responsabilité des entreprises ayant une activité à l'échelle internationale fait polémique en ce moment. C'est un sujet crucial pour l'économie du pays mais aussi pour l'image de la Suisse en général. Le moment choisi ne facilite non plus pas la tâche. Alors que les perturbations causées par la pandémie impactent particulièrement le secteur privé, **une complication de la procédure judiciaire, endurcie et douteuse, pourrait endommager d'avantage les entreprises concernées**.

En vue de toutes les raisons évoquées précédemment, les Jeunes libéraux-radicaux de Genève ont décidé de s'engager pour défendre les entreprises et donc à s'opposer à l'initiative proposée.

Cette initiative est en effet le fruit d'un cartel d'organisations non-gouvernementales et même religieuses. Rassemblées depuis 2015, plus de soixante acteurs ont décidé d'utiliser les institutions démocratiques suisses afin d'instaurer une responsabilité civile additionnelle pour nos entreprises. Par des règles contraignantes, les initiants souhaitent l'instauration d'un contrôle strict dans toutes les relations d'affaires. Si les intentions sont bonnes, les outils mis en place ne le sont pas et nuisent à la compétitivité des entreprises suisses. **La seule conséquence d'un tel changement sera une suspicion générale qui pendra sur le cou des firmes suisses. La réputation est une chose très délicate, facile à perdre mais difficile à gagner.**

En sus des avantages en matière fiscale qu'offre la Suisse aux entreprises, c'est la sécurité du droit dans notre pays qui détermine les grosses firmes à s'y installer. En effet, les décisions pondérées ainsi qu'un cadre légal garantissant la sécurité et la prévisibilité du droit, rendent le système juridique helvète très attrayant. **Le texte de l'initiative souhaite briser cet équilibre juridique en prévoyant le renversement du fardeau de la preuve.** Nos sociétés seraient dès lors, sous la menace perpétuelle de plaintes venant des quatre coins du monde et partiraient perdantes dans un procès. Cette situation perverse mènerait à des abus de droits.

Un autre point préoccupant est l'incidence de cette proposition sur l'activité non seulement des multinationales mais également des PME ayant juste des fournisseurs à l'étranger ou simplement une activité mandatée par une multinationale. Ainsi, la liste des sociétés affectées par ces changements s'élargit de telle sorte à **pénaliser une bonne partie des acteurs de l'économie suisse**.

Nos entreprises sont déjà soumises à une réglementation et des standards internationaux et certaines vont même plus loin dans leurs engagements.

Mots d'ordre des JLRG pour les votations fédérales du 29 novembre 2020

« Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement »	**NON**
« Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »	**NON**

Mots d'ordre des JLRG pour les votations cantonales du 29 novembre 2020

Objet n°1 : Art.29 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées	**NON**
Objet n°2 : Modification des limites de zones sur le territoire de la commune d'Avusy	**OUI**